

Formation ATPO LADAPT Ille-et-Vilaine

Agent Technique Prothésiste et Orthésiste - 18 mois - Rennes

Votre interlocutrice : Nathalie SZTABERT - 02 23 27 23 60 - sztabert.nathalie@ladapt.net

Adresse : 31 rue Guy Ropartz, 35700 Rennes. Arrêt de bus «Le Gast» lignes 9 et 14

MODALITÉS D'ACCÈS

Public accueilli

- Toute personne en situation de handicap

Conditions d'admission

- Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) et notification «Formation Agent Technique Prothésiste et Orthésiste» délivrées par une Maison Départementale des Personnes Handicapées

Aptitudes requises

- Aspiration à des activités manuelles
- Capacité à s'inscrire dans les apprentissages théoriques et techniques
- Volonté de faciliter son insertion par l'accès à la qualification

■ QUEL OBJECTIF ?

- Former des agents techniques prothésistes et orthésistes de niveau V capables de répondre aux besoins actuels en matière de réalisation de prothèses et d'orthèses.

■ QUEL CONTENU ?

- Initiation et acquisition méthodologiques nécessaires à la réalisation de pièces,
- Montage et réalisation d'appareils,
- Développement de l'autonomie dans la recherche d'emploi,
- Périodes d'application en entreprise.

■ PAR QUI ?

- Un formateur technicien orthoprothésiste,
- Une équipe pluridisciplinaire intervenant sur les champs professionnels, sociaux, médicaux et paramédicaux.

■ QUELLES COMPÉTENCES ?

Titre professionnel, ainsi que CAP sur demande du stagiaire :

- Réalisation de prothèses de membres et d'orthèses de membres ou du tronc,
- Maîtrise des différentes techniques de traitement et de manipulation des matériaux (plâtre, acier, dural, plastiques thermo-formés, résines, carbone, cuir),
- Polyvalence dans la réalisation des appareillages.

■ ET APRÈS ?

- Insertion dans le domaine de la production en atelier, centres de rééducation privés ou public et entreprises privées.

■ QUELS MOYENS ?

- Des ateliers professionnels,
- Un centre pédagogique,
- Des stages en entreprises.

■ DURÉE ET ORGANISATION

- Parcours de 18 mois dont 8 semaines en entreprise,
- Déroulement de la formation sur le site de LADAPT Ille-et-Vilaine de 8h00 à 17h00 du lundi au jeudi et vendredi jusqu'à 12h00.

■ RÉMUNÉRATION

- Dispositions légales s'appliquant aux stages conventionnés par l'État pour les personnes reconnues handicapées.

■ FRAIS DE SÉJOUR

- Dans un cadre défini par l'Agence Régionale de Santé, prise en charge par un organisme de sécurité sociale.

■ HÉBERGEMENT ET RESTAURATION

- Internat possible,
- Service de restauration à proximité.